Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_65-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 2 JUIN 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	26 mai 2026
Secrétaire de séance	Marion RADI

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Nolwenn CLÉMENT-STOLL, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Sébastien HELLEGOUARCH, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Virginie GOMBÉRO donne pouvoir à Sébastien HELLEGOUARCH

2026/065	***Reconduction du dispositif Missions Citoyennes - 2026***

Madame Virginie GOMBERO, adjointe à l'enfance-jeunesse et petite enfance, souhaite renouveler en 2026 les dispositifs « Argent de poche » et "Permis en poche ».

Argent de poche :
Les objectifs de ce dispositif sont de proposer aux jeunes une mission d'engagement citoyen, de leur permettre de découvrir le monde du travail et d'acquérir leurs premières compétences (valeur du travail, esprit collectif...) en échange d'une indemnisation.
Pour un public de 16-17 ans révolus

Les missions portent, par exemple, sur l'aide apportée aux services techniques (propreté urbaine, petits travaux de peinture, entretien des espaces verts...) ; à l'entretien des locaux ; aide à la personne et activités d'animations au domicile partagé ; à la ludothèque : à la bibliothèque ; à la mairie ; accompagnement de l'équipe d'animation à l'espace jeunes...

Durée : 5 jours consécutifs (3 heures maximum/jour)
En contrepartie de ces travaux, les jeunes recevront une indemnité de 15€/jour.

Permis en poche :
La détention du permis de conduire constitue incontestablement pour les jeunes, un atout, pour accéder à l'emploi et/ou à la formation. Consciente de cette réalité, et pour faciliter l'insertion dans la vie active, mais aussi pour renforcer l'esprit citoyen en créant du lien social, la municipalité souhaite instaurer un dispositif d'aide financière destiné aux jeunes Inguinielois qui souhaitent obtenir leur permis de conduire B, en contrepartie d'une mission citoyenne.
Public : de 17 à 21 ans révolu

Les missions qui pourront être confiées aux bénéficiaires du dispositif porteront, par exemple, sur l'aide apportée aux services techniques (propreté urbaine, petits travaux de peinture, entretien des espaces verts...) ; à l'entretien des locaux ; aide à la personne et activités d'animation au domicile partagé ; catalogage et archivage à la médiathèque, à la mairie, accompagnement de l'équipe d'animation à l'espace jeunes...

Durée : 28 heures

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_65-DE

En contrepartie de ces travaux, les jeunes recevront une aide forfaitaire de 250 €

Les opérations se dérouleront aux vacances de février, à l'été et à la Toussaint 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** *la reconduction en 2026 des dispositifs Argent de poche et Permis en poche pour un montant total de 2500€ (1250€ par dispositif).*
- ***AUTORISE*** *le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.*
- ***DIT*** *que les dépenses correspondantes seront imputées au budget PRINCIPAL de l'exercice en cours.*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT





La secrétaire de séance

